

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 10 Mars 2026

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 10 mars 2026 à 20 h 30, à la salle du Conseil, sous la présidence de Mme MATET Aline, Maire. Messieurs COLSON Régis, BEC Jean-Louis et PEIFFER Pierre étaient excusés. Madame REYNES Stéphanie a accepté la fonction de secrétaire de séance. Madame BOUHIER Séverine, secrétaire, assistait à la réunion.

- **Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 17 Février 2026 :**

Le compte rendu transmis aux conseillers a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

- **Délibération sur la revalorisation des indemnités de fonction des adjoints :**

Madame le Maire rappelle l'incidence de la Loi GATEL sur les indemnités des adjoints et explique qu'une délibération doit être prise afin de mettre en place le nouveau régime indemnitaire. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- **Délibération sur le CFU du Budget Assainissement :**

Madame le Maire présente les chiffres de l'année 2025 au Conseil. Madame MATET, quitte la séance et Madame FABRE, 2^{ème} adjointe prend la présidence. Le CFU du Budget Assainissement est voté à l'unanimité.

- **Délibération sur le CFU du Budget Principal :**

Madame le Maire présente les chiffres de l'année 2025 au Conseil. Madame MATET, quitte la séance et Madame FABRE, 2^{ème} adjointe prend la présidence. Le CFU du Budget Principal est voté à l'unanimité.

- **Délibération pour l'affectation du résultat du Budget Principal :**

Madame le Maire présente l'affectation du résultat du Budget principal. Un doute subsistant sur l'apport des résultats du Budget Assainissement, le vote est repoussé au Conseil Municipal du vote du Budget Principal 2026.

- **Point travaux :**

- Parking : le devis demandé pour la remise en état après la crue à l'entreprise SARL des LILAS est accepté. Le Département sera contacté pour débarrasser le parking des gravats.
- Aire touristique : Devis de végétalisation de l'aire touristique accepté.
- Château : Le devis de réfection du mur de Monsieur BLANC est accepté.

- **Elections :**

Le planning de la journée est établi.

- **Locations :**

Des projets seront revus en fonction des devis des travaux ou autres.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

- Monsieur PAGES s'occupe du Chemin du Pestel
- Problème au parking de la Castié en cas de grosses intempéries.

Séance levée à 22h00